

La F.F.T.A.lors du dernier colloque de novembre 2005 à Poitiers, à mis en place une structuration et labellisation des associations de tir à l'arc.

Pourquoi une telle mesure ?

Objectif : Aider les associations à diagnostiquer leurs atouts, faiblesses, et recenser les projets de développement.

Pour la Seine et Marne , c'est Eric LEJEUNE, Président de la Commission Technique qui sera l'interlocuteur des associations .

4 réunions sont prévues sur notre Département.

La 1ère réunion c'est déroulée à Torcy pour 14 associations réunies par regroupement géographique, nécessitant un minimum de déplacement .

Cette structuration et labellisation des associations permettra aux associations de pouvoir continuer à percevoir , les subventions de l'Etat (Conseil Général, Conseil Régional) .

Les associations recevront leur invitation suivant la disponibilité des salles , pour leur remettre le dossier et des explications sur la marche à suivre . Il est nécessaire que chaque association puisse envoyer au moins une personne .

Sur le site du Département une rubrique sera intégrée pour tous renseignements , date de réunions, associations concernées, etc...